

La Lettre annuelle de
Solidarité Musique -

O V M

Association

"Œuvre des Vieux Musiciens"

Rapport de l'année 2025

Le mot du Président

Chers amis de notre association,
L'année 2025 a vu une augmentation de nos aides aux artistes de la musique en difficulté de l'ordre de 30%.
Ceci est bien le signe que la situation est loin d'être évidente pour un grand nombre.

C'est pourquoi nous continuons avec assiduité notre action et je veux par le biais de cette lettre, remercier les membres très actifs du bureau, du CA et de la commission de contrôle.

Bien entendu, cela ne peut se faire que grâce à aux dons des particuliers, des entreprises ou autres associations, sans oublier la <fondation de France et l'Académie des Beaux-Arts.

Encore cette année des coupes budgétaires, que ce soit de l'état ou des collectivités territoriales, font que le paysage culturel en France n'est plus le brillant modèle qu'il fût auparavant.

En effet, il existe une logique différente d'objectifs selon que les structures culturelles sont subventionnées ou non.

Bien sûr, l'état est toujours présent pour les très grandes structures (Opéra de Paris par exemple) mais les élus régionaux et locaux tiennent les rênes de nombreuses activités culturelles (spectacles, concerts, écoles de musique -pour ne parler que de notre secteur). Leurs décisions, et même leurs orientations influencent largement une programmation.

Cela a son importance, particulièrement sur les structures indépendantes de droit privé, qui sont à la merci de ces décisionnaires, pas toujours inspirés non plus. En outre la « politique du prix » fait que les responsables de ces structures passent un temps fou en négociation et se voient parfois même contraints de modifier leur concept pour pouvoir se produire. C'est une atteinte manifeste à la liberté de créer.

Pourtant c'est ce secteur qui produit significativement de l'activités en France.

Lors de journées de Nantes en janvier (Biennale Internationale du Spectacle), les questions de budget et de l'IA générative, notamment ont fait l'objet de nombreuses interventions, marquant à l'évidence une tendance à résister ... pour exister et défendre une vie culturelle digne de ce nom !

Le coordinateur de l'Observatoire des Politiques Culturelles, Vincent Guillon, a affirmé son inquiétude, car pour lui la situation actuelle est « une crise de démantèlement de la politique culturelle que l'on connaît depuis les années Lang ».

Les dotations de l'Etat aux DRAC qui financent en partie les plus petits établissements et associations locales ou régionales sont donc aussi dans cette mauvaise logique !

Pour terminer, rappelons que c'est au cours de l'hiver 1926 que la découverte d'un homme mort dans le froid de Besançon, son violon entre les bras, a susciter en avril 1927 la création de notre association. Un siècle plus tard où en sommes-nous alors ?

Grâce à tous ceux qui nous soutiennent, nous pourrons continuer notre action qui est toujours indispensable. Merci !!!

Le Président, François CAYLA
et les membres du Conseil d'Administration.

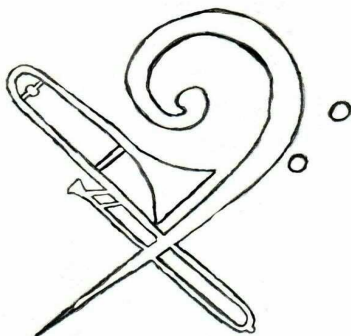
Un rappel de notre réalité :

*L'association est gérée totalement bénévolement
(à l'exception du commissaire aux comptes obligatoire).
Les membres du Conseil sont principalement des
musiciens en activité ou en retraite (active pour la
plupart) et venant des orchestres de l'Opéra de Paris,
de l'Orchestre de Paris, de l'Orchestre de Chambre de
Paris..., des musiciens enseignants et des musiciens
sans emploi fixe (dits "intermittents du spectacle").
Le budget des frais généraux en 2025 a été limité à
4% par rapport aux aides apportées.
Ceci ne nous permet pas d'investir dans des
campagnes informatives à répétition, comme le font
la plupart des associations. Seul le "bouche à
oreille" est le moyen de nous faire connaître.*

**Merci de nous aider à poursuivre notre
action.**

Merci de votre générosité.

* * * * *



**REMERCIEMENTS CHALEUREUX à NOS
FIDELES DONATEURS :**

Eliane MAUGENEST pour son legs,
Marie-Ange LEBEDEFF

Pour son don très généreux !

&

Mesdames : Geneviève Begou, Gislen Charles-Julie,
Françoise Chignec, Florence Delaage,
Michèle Dargaud, Jacqueline François,
Marie-Christine Galopin-Duchable,
Jacqueline Germain, Catherine Guyant,
Françoise Krettly-Calvi, Mireille Krust-Gioanni,
Marie-Ange Leurent-Lebrun, Christine Pagés,
Josiane Parisot, Marie-Christine Pinget,
Véronique Rémusat-Remion,
Gersende de Sabran, Chrystel Saussac,
Blanche Tarjus.

Messieurs : Marc Badin, Hervé Billaut, Bruno
Bourgoin, Bruno Brette, Jean-Claude Casadesus,
Roland Chagnon, Daniel Chambar, Bernard Chapron,
Robert Colpaert, Bernard Delcambre,
Gaston Derytère, Michel Garnier, Michel Giboureau,
Eric Lebrun, Roland Müller, Bruno Perbost,
Stéphane Petitjean, Patrice Porté, Pascal Proust,
Moses Sequerra, Xavier Six, Guy Touvron.

**Solidarité Musique – OVM renouvelle ses remerciements
pour leur indéfectible et fondamental soutien en 2025 à :**

M. Pierre SELLAL, Président de la **FONDATION DE FRANCE**,
Axelle DAVEZAC, directrice générale, Valérie JANIN, Sylvie REVEILLE, nos correspondantes
Pour les subventions du Fonds MURPHY
et du Fonds Yves BRIEUX-USTARITZ

A l'Académie des BEAUX-ARTS

par l'entremise de Laurent PETITGIRARD, Secrétaire perpétuel,
de Cyril BARTHALOIS, secrétaire général,
Roger-Pierre HERMONT de la commission sociale de l'Académie
et les membres de la commission administrative de l'Académie.

Information importante :

**adresse à utiliser exclusivement pour toute correspondance :
55 rue ORFILA – 75020 PARIS**

Le siège social de l'association demeure toujours à la paroisse St-François d'Assise,
16 rue du Général Brunet 75019 PARIS,
Mais le courrier n'y est pas toujours bien distribué !

Les rapports d'activité et financier 2025

1/ Approbation du P.V de l'AG du
19/03/2025

Les membres présents et représentés n'ayant
formulé aucune demande de correction,

***Le procès-verbal est approuvé à
l'unanimité des présents et représentés.***

2/Rapport d'activité de l'année 2025.

Plus de 30 artistes de la musique ont reçu des
aides pour leurs charges de loyer, mutuelle,
assurances, frais médicaux...

130 exemplaires de notre Lettre 2024 ont été
diffusés et les reçus fiscaux envoyés à tous nos
donateurs.

***Le rapport d'activités est approuvé à
l'unanimité des présents et représentés.***

3/ Rapport financier de l'année 2025 :

Les comptes de l'année 2025 ont été vérifiés et
certifiés par le Cabinet d'expertise-comptable
de M. Montazeaud.

Résumé de la situation comptable 2025 :

<u>Ressources :</u>		<u>Emploi :</u>	
Dons crédités :	50 093	Aides :	89 154
		Frais de fonctionnement	
		expert comptable, impôts	
Prod financiers :	42 349		6 379
TOTAL	92 442		95 533

Nous avons également reçu le legs de Madame
MAUGENEST dont le placement permettra une
meilleure ressource qui permettra d'augmenter
les aides en 2026.

***Le rapport financier est approuvé à
l'unanimité des présents et représentés.***

Il n'y a pas eu d'élection statutaire du CA,
celui-ci étant toujours en place pour l'année à
venir.

Un nouveau site avec un LIEN pour les DONS est en
cours de préparation et prochainement actif :

<https://solidaritemusiqueo.wixsite.com/my-site-2>



Le Conseil d'administration 2025

Composition du Conseil d'Administration :

Monique Théobalt, Patricia Gauci-Clédât, Rose-
Maire Négréa, Philippe Bary, Thierry Barbé,
Bruno Brette, François Cayla, Bernard Chapron,
Hervé Desarbres, Michel Giboureau,
Jean-Claude Jaboulay, Patrice Peyrieras,
François Rabbath.

Composition du bureau :

Président : François CAYLA

Vice-Présidents : Philippe BARY,
Jean-Claude JABOULAY

Trésorier : Michel GIBOUREAU

Secrétaire : Monique THEOBALT assistée de
Hervé DESARBRE

Membres de la Commission de contrôle :

Philippe BARY, Bernard CHAPRON.

Comité d'Honneur 2025 :

Président : François RABBATH

Mesdames : Dominique Kornmann,
Marielle Nordmann,
Gersende de Sabran.

Messieurs : Jean-Walter Audoli,
Serge Baudo, Jean-Claude Casadesus
Xavier Delette, Roger Delmotte,
Patrice Fontanarosa,
Laurent Petitgirard, Gérard Poulet,
François Rabbath.

Hommage nos amis de l'OVM :

Comme vous avez pu le lire en page 3, notre association a le privilège de bénéficier d'un comité d'honneur constitué d'artistes de la musique de renom.

Parmi eux, figure Roger DELMOTTE, né le 20 septembre 1925 qui a donc fêté ses 100 ans l'an dernier.

Pour L'OVM, comme évoqué en première page, c'est au cours de l'hiver 1926/1927 que l'idée de sa création a germé.

C'est effectivement en 1927 qu'elle fût créée.

Nous préparons dès cette année de fêter dignement son centenaire.

Mais revenons sur le parcours
de Roger DELMOTTE :

C'est à Roubaix (59) qu'il vit dans une famille de musiciens amateurs.

Selon la tradition bien ancrée dans le Nord de la France, il joue du piccolo dans une harmonie, cela dès ses 7 ans, puis à 10 ans du bugle dans un Brass Band. Il suivra les cours de Maurice Leclercq au Conservatoire de sa ville. A cette époque, il n'est pas toujours évident de se destiner au métier de musicien, c'est pourquoi ses parents lui font apprendre le métier d'ouvrier tailleur.

A la fin de la guerre en 1944, il rentre au conservatoire de Paris et en sort 2 ans plus tard avec un premier prix.

Dès 1950 son activité musicale va connaître un essor grandissant, notamment suite à son premier prix au concours international de Genève.

Il entre dans l'orchestre de Fernand Oubradous puis de 1951 à 1986 il est trompette super soliste à l'Opéra de Paris, et continue aussi avec les Concerts Lamoureux.

Ensuite il parcourt le monde et se collaborations avec de très nombreux orchestres et compositeurs, dont l'un des premiers a été André Jolivet qui lui demande à propos de son Concertino « est-ce possible de jouer cela à la trompette ? »

L'enregistrement fait le tour du monde et Roger ajoute « *Ce disque a circulé dans le monde entier, jusqu'à Moscou ! Je l'ai su lors du passage des ballets russes à Paris, ils m'ont raconté que mon disque au conservatoire était un objet de travail à disposition des élèves* » !

Ce qui caractérise Roger Delmotte c'est son éclectisme musical, de l'Opéra à l'Opérette, les compositions de Georges Delerue et Pierre Cochereau, Jacques Charpentier, Florent Schmitt... Pierre Boulez, dans le cadre du Domaine Musical, Nadia Boulanger pour son ensemble de musique Ancienne et Moderne, sans oublier le trio « Trompettes de Paris » avec le jazzman Roger Guerin et Georges Jouvin !

Il est le premier instrumentiste d'envergure qui enregistre beaucoup de disques dès 1950 (Fanfares pour le Carrousel de Monseigneur de Lulli). En 1952, il fait le premier enregistrement français du Concerto de Haydn (trompette Aubertin en ut) et le premier enregistrement mondial du Concerto de Leopold Mozart (trompette en ré) sous la direction de Serge Baudo, l'un des deux premiers disques mondiaux du Concerto de Vivaldi avec à ses côtés un débutant à la 2e trompette, élève de Sabarich, Maurice André, 19 ans (trompettes en ut) sous la direction de Roland Douatte.

Bien entendu l'enseignement a été toujours présent tout au long de sa vie, depuis le Conservatoire de Versailles de 1950 à 1984, de 1986 à 1992 au conservatoire de Lausanne. De 1974 à 2000, il est le directeur artistique du concours international d'instruments à vent de Toulon. Il est aussi jury dans de nombreux concours ou institutions de par le monde.

Ses distinctions sont nombreuses :

1965 : Chevalier dans l'ordre National des Arts et Lettres

1972 : Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur

2001 : Officier dans l'ordre National du Mérite

2011 : honoré par l'International Trumpet Guild

Pour toute correspondance et le secrétariat,
utilisez uniquement cette adresse :

Solidarité Musique - O.V.M.
55, rue Orfila - 75020 Paris

*** * * * ***

*Vos dons à notre association reconnue
d'utilité publique, vous donnent droit à
une réduction de 66% sur votre
versement. Un reçu fiscal vous sera
envoyé.*

*Dons par chèque à l'ordre de O.V.M
Dons par CB vraiment recommandé,
accès direct :*

payasso.fr/oeuvrevieuxmusiciens/don

**Pour les entreprises, les déductions
fiscales s'appliquent également.**

**Nous pouvons vous fournir la
réglementation en vigueur ou consultez
le lien suivant :**

[https://www.economie.gouv.fr/entreprises/mecen-at-dons-entreprise?xtor=ES-29-\[BIE_352_20230316\]-20230316-](https://www.economie.gouv.fr/entreprises/mecen-at-dons-entreprise?xtor=ES-29-[BIE_352_20230316]-20230316-)